

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 15.-
 Av. Bulletin off. . . Fr. 23.-
 Etranger Fr. 23.-
 Av. Bulletin off. . . Fr. 30.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES : 13 ct. le mm.
 ou son espace
 RÉCLAMES : 30 ct.
 Avis mortuaires : 30 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

Aide aux victimes du gel et prêts sans intérêt

Pendant que le chef du Département de l'Intérieur du Canton du Valais s'amuse à publier des mises au point dans toute la presse, voici quelles sont les précisions du Département de l'Agriculture du canton de Vaud relevées dans la Nouvelle Revue du 21 décembre 1957, (décision définitive des Chambres le 20 décembre 1957).

A la requête des gouvernements cantonaux et à la suite des interventions de députés aux Chambres fédérales, faites dans le courant de l'été dernier, le Conseil fédéral a soumis, le 12 novembre dernier, à l'Assemblée fédérale un message et projet d'arrêté instituant des mesures extraordinaires en faveur des viticulteurs et des arboriculteurs professionnels victimes du gel d'avril-mai 1957. Les Chambres viennent de se prononcer favorablement sur ce projet. Son application est à l'étude sur le plan cantonal. Les dispositions qu'il contient permettront le versement d'indemnités pour perte de récolte et l'octroi de prêts sans intérêt.

Indemnités pour perte de récolte 1957 : selon le projet fédéral, la Confédération remboursera aux cantons le 75% des indemnités qu'ils prouveront avoir versées aux victimes du gel, selon des normes adoptées par les Chambres fédérales. Il sera fait appel pour le 25% aux finances cantonales. Le Conseil d'Etat soumettra donc au Grand Conseil, dans sa prochaine session, un

projet de décret autorisant les crédits nécessaires. Les viticulteurs et arboriculteurs professionnels, dont les pertes ont déjà fait l'objet d'une expertise officielle, recevront l'indemnité à laquelle ils ont droit dès que le Grand Conseil se sera prononcé.

Prêts sans intérêt : L'aide financière sous forme de prêts est actuellement à l'examen et le Conseil d'Etat en fixera prochainement les conditions. Les viticulteurs et arboriculteurs professionnels, plus particulièrement touchés par le gel de 1956 puis de 1957, qui désirent bénéficier d'un prêt, sont invités à s'adresser par écrit au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, Caroline 11, à Lausanne, qui leur fera parvenir un questionnaire à remplir.

Aucun prêt ne sera accordé sans une expertise préalable de la situation financière du requérant.

Le chef du Département :
 (signé) OULEVAY

Aujourd'hui les Chambres ont voté. Le Conseil d'Etat est armé pour aller de l'avant. A Lausanne on y a déjà pensé ! Il est vrai que le montant de douze millions pour les prêts sans intérêt pour toute la Suisse est dérisoire. Notre Gouvernement a-t-il énergiquement défendu le point de vue généralement admis qu'un montant de 10 millions auraient dû être alloué à notre seul canton. Le montant pour la Suisse aurait dû être de 100 millions au moins surtout si l'on considère que l'arbori-

culture seule a une perte de 80 millions et qu'elle n'est pas secourue.

Seuls des arboriculteurs professionnels valaisans sont admis à toucher un secours. Les arboriculteurs valaisans, malgré les lumières de Châteauneuf, ne seraient pas des professionnels !

Si nous sommes bien informés, les prêts sans intérêts passeront de nouveau par le canal du « Fonds de secours aux agriculteurs dans la gêne ». La misère est déjà une condition assez dégradante sans que les intéressés soient marqués au front ! Qu'on renonce une fois pour toutes à cette dénomination avilissante, comme au Canton de Vaud.

Le Conseil d'Etat serait bien inspiré d'ouvrir une enquête sans délai auprès des « Victimes du gel » pour connaître l'importance des prêts désirés. Ainsi des organisations professionnelles seraient dispensées d'entreprendre de telles actions.

La répartition des secours aux victimes du gel sans égard à certaines discriminations nous paraît injuste et asociale.

Les normes adoptées par le « Fonds de secours pour les dommages non assurables » ne devraient en aucun cas être retenues.

En revanche, il nous semble que seuls les exploitants devraient être retenus sans égard à la fortune et au revenu.

Par contre, en règle générale, les propriétaires non-exploitants, dont les revenus non agricoles et la fortune sont appréciables devraient être exclus.

L'aide aux victimes du gel n'est pas un subsidie, c'est un secours.

Il est des cas où des pères de famille nombreuses surendettés ont été éliminés par des considérations tâtilonnes, tandis que de gros traitements ou des grosses fortunes ont touché l'aide publique ! Cela devient anormal. C. F.

L'élection complémentaire au Conseil d'Etat :

M. Ernest von Roten, candidat

Pour remplacer au Conseil d'Etat M. Anthamaten, décédé, le parti conservateur s'est réuni à Sion. Il a décidé de laisser au Haut-Valais le soin de désigner un candidat.

Tout ceci est très bien vu de la cuisine conservatrice et en se plaçant uniquement sur le plan des intérêts de ce parti. On constate toutefois qu'une fois de plus le grand parti conservateur valaisan, depuis qu'il n'a plus la majorité absolue dans le Bas-Valais, est obligé de subir la loi de la masse haut-valaisanne qui lui assure la majorité cantonale.

On en a eu un lamentable exemple lors de l'élection au Conseil des Etats avec la candidature Imsand.

On en a un exemple aujourd'hui avec la désignation du successeur de M. Anthamaten. La désignation d'un conseiller d'Etat ne saurait intéresser qu'une partie du canton. Si personne ne conteste qu'il appartient au parti conservateur de présenter le candidat de son choix, beaucoup d'observateurs ont été frappés par ce fait que le grand parti a, une fois de plus, abdicqué en laissant mains libres au Haut-Valais et en déclarant d'ores et déjà que le candidat du Haut sera celui du parti. Cette politique régionaliste est la négation même du caractère cantonal que doit revêtir une élection au gouvernement valaisan.

Mais le parti conservateur risque bien de se trouver empêtré lui-même dans ses subtiles combinaisons puisque maintenant il faudra que le Haut-Valais s'entende pour désigner un candidat et, si l'on en croit la façon dont le Nouvelliste annonce la décision du district de Rarogne, cette unanimité n'est pas encore certaine.

En effet, les délégués du district de Rarogne ont d'abord entendu une déclaration du juge cantonal Ebener déclarant toute candidature - on en avait parlé - puis ils ont désigné comme candidat M. Ernest von Roten, président de Rarogne, ingénieur. S'il est vrai, comme on l'annonçait dernièrement, que dans le petit jeu de distribution de postes et fonctions que joue le parti conservateur le tour revient cette fois au district de Rarogne, on pourrait tenir cette candidature pour officielle et définitive. Mais sait-on jamais ? Ce n'est en tout cas pas le Nouvelliste qui est rassurant à ce sujet, lorsqu'il écrit que cette candidature « semble, selon les échos qui nous sont parvenus, avoir la faveur de l'ensemble du Haut-Valais... »

g. r.

Le téléphérique du Mont-Blanc

Les tronçons italiens du téléphérique géant, dit « du Mont-Blanc », qui relie Courmayeur, dans la vallée d'Aoste, à Chamonix ont été inaugurés.

Ce téléphérique comprend quatre tronçons, Courmayeur-refuge Torino, refuge Torino-pointe Helbronner, pointe Helbronner-aiguille du Midi, aiguille du Midi-Chamonix.

Un poste de carabiniers et de douaniers a été construit spécialement à la pointe Helbronner. C'est le poste le plus élevé d'Italie, à 3462 mètres d'altitude. Quelques mètres plus loin, c'est la France.

Le parcours total du téléphérique du Mont-Blanc est de 15 kilomètres et la durée de ce merveilleux voyage aérien est de une heure et demie environ.

Le cap des illusions

Le passage d'une année à l'autre invite à la méditation, surtout si l'on mange de la dinde et qu'on l'arrose un peu trop copieusement.

On se sent alors en état de moindre résistance et souvent il n'en faut pas plus pour qu'on prenne de bonnes résolutions.

Rien de plus décevant.

Peut-être en le notant vais-je alarmer les moralistes qui ont la chance d'avoir une âme qui leur cause moins de soucis que la nôtre, mais je ne fais que retranscrire une observation personnelle.

Je ne crois plus aux bonnes résolutions.

La sagesse, voyez-vous, consiste à s'accepter comme on est, qualités et défauts mêlés, sans chercher à entrer dans la peau d'un autre personnage.

Ce n'est pas une raison, bien sûr, pour prendre toutes les libertés puisque ce serait d'ailleurs, le bon moyen de les prendre finalement toutes.

Simplet, ne nous traitons pas, personnellement, en ennemi.

Ennemi... je serais curieux de savoir si, dans ce cas, où il ne s'agit pas du Nous de majeté, mais de chaque être pris isolément, il convient d'écrire le mot au singulier ou au pluriel.

Le pluriel m'aurait paru singulier. Et pourtant, je regrette à présent de n'avoir pas usé du « on » qui tranchait la question.

Allez prétendre, après cela, que je n'ai pas de préoccupations sérieuses !

Si c'était à refaire, et après avoir bien réfléchi — vous pensez ! — je mettrais un s à ennemi, car il y a plusieurs personnages en chaque homme, et sur le nombre, il doit se trouver pas mal d'ennemis.

En effet.

Bien.

Où en étais-je ?

Aux bonnes résolutions... merci.

Après le soir de Sylvestre où les gens sont généralement déprimés pour avoir pris les plaisirs dont ils se faisaient une fête, ils font un retour sur eux-mêmes.

C'est le signe avant-coureur d'une prochaine indigestion.

Ils deviennent volontiers graves, méditatifs, soucieux et dès lors, les voilà qui se sermonnent.

La crise débute par la volonté de mettre enfin de l'ordre dans leurs affaires :

L'an prochain, se disent-ils, je ne laisserai pas s'accumuler les paperasses sur mon bureau, je répondrai tout de suite aux lettres, je réaliserai les projets que j'ai constamment différés.

S'ils étaient sensés, ils prendraient du bicarbonate et tout serait dit, car leur découragement provient plus de l'estomac que de la conscience.

Hélas ! ils persèverent dans leur erreur et, pendant plusieurs jours, ils tentent de refaçonner leur esprit, de violenter leur nature et de recréer leur cœur.

Très mauvais cet effort de réadaptation.

Chassez le naturel, dit-on communément, il revient au galop.

Souvent on peut prendre le contrepied de ces aphorismes pour tomber dans une deuxième vérité aussi évidente que la première, mais celui-là me paraît juste.

S'il arrive aux hommes de changer ils le doivent moins à leurs mérites qu'aux circonstances.

Le courage consiste, peut-être, à se montrer, à ses propres yeux, tel qu'on est, afin de n'avoir pas à se forger, pour égarer autrui, un personnage imaginaire.

C'est tout de même assez long, la vie, et pour s'imposer un rôle en contradiction avec son tempérament, ses goûts, ses penchants, il faut avoir une bonne dose de cabotinage.

Au bout de quelque temps, on ne tient plus le coup.

Et puis, il est plus facile de faire étalage de vertus qu'on n'a pas que de ne point camoufler des travers réels.

Alors, ne pas se corriger ? Mais oui... L'expérience, l'âge, la maladie, les revers et l'échéance de la mort, façonnent un homme et celui qu'on devient à cinquante ans, ressemble assez peu à celui qu'on était à vingt.

A l'école de la vie, on en apprend des choses ; et tout d'abord que rien, aucun changement profond et définitif n'intervient sans le temps.

Vouloir se quitter soi-même entre le 31 décembre et le premier janvier et devenir un inconnu qui se cherche, en voilà une utopie !

On ne détruit pas sa vérité en une seconde.

A. M.

Ce que Noël a inspiré à un rédacteur du Nouvelliste

Il s'agit du préfet Aloys Theytaz, celui-là même qui avant de devenir un pilier du gouvernement et d'accepter les avantages de sa charge, avait commencé par en faire un abattage à jamais retentissant. Tout autre, parvenu dans ces conditions, se sentirait couvert de ridicule. Lui, non, il continue à se prendre au sérieux. On vient de le voir par le message qu'il a publié à la veille de Noël à l'adresse du Confédéré, de son rédacteur et du sousigné.

A sa façon bien sûr, un message de paix, donc chrétien, puisque son ton et son contenu respirent l'injure et la violence. Pour mieux pouvoir insulter le rédacteur G. Rudaz, le poète et écrivain d'Anniviers n'hésite pas à rééditer ses allégations mensongères.

Comment tant de fiel entre-t-il dans l'âme d'un dévôt ? Une explication paraît plausible : Chaque fois qu'il s'agit du Confédéré et de ses fidèles collaborateurs, M. Theytaz voit rouge au point de perdre la notion des choses et des convenances...

Je ne voudrais pas lui faire la moindre peine. Et je dois pourtant lui dire que Pierre Mendès-France ne lira ni mon article ni le sien. C'est dommage parce qu'il constaterait que si les appréciations d'Aloys Theytaz, d'ailleurs un peu saugrenues, ne lui sont pas favorables, il jouit en revanche de la haute estime de cet autre véritable écrivain, grand et digne catholique qui a nom François Mauriac.

Ceci console de cela. C. C.



Réforme de la Constitution française !

● Un accord est intervenu entre les porte-paroles des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale française au sujet d'un projet de réforme de la Constitution. Il s'agit tout d'abord de corriger l'instabilité gouvernementale par la révision des articles concernant la question de confiance. Il est également prévu de renforcer l'autorité du gouvernement en ôtant aux députés l'initiative des dépenses et des réductions de recettes. Mais ceci est une autre histoire, car déjà de profondes divergences se font jour sur ce point.

Mauvais temps

● Alors que nous jouissons d'un temps splendide pour les Fêtes de fin d'année, le mauvais temps sévit dans le Sud, notamment sur la Côte d'Azur qui a été balayée par de violentes tempêtes. A Toulon, le quartier portuaire de la ville a été inondé. Les trains pour Nîmes et Le Puy ont été bloqués. Des éboulements se sont produits sur les routes de Monaco et Nice.

La conférence afro-asiatique

● La conférence afro-asiatique s'est ouverte hier matin au Caire en présence de 500 délégués représentant plus de 40 nations. Le président de la conférence est un Egyptien et l'on remarque la présence d'une forte délégation des Indes, conduite par Mme Nehru.

Remaniement ministériel à Rome

● Une crise sévit au sein du parti démocrate-chrétien qui, en ce moment, forme le gouvernement italien. Il est question de demander à M. Zoli, premier ministre, de se retirer, son autorité n'étant pas suffisante à assurer l'homogénéité du cabinet. On avance déjà, pour lui succéder, le nom de M. Tambroni, ministre de l'Intérieur.

CHRONIQUE DE SIERRE

Office régional du tourisme

Dernièrement notre Conseil communal, d'entente avec la Société de Développement, a décidé d'envisager sérieusement la fondation d'un office régional du tourisme, groupant les intérêts hôteliers de toute la région.

La ville de Sierre, chef-lieu du district, se trouve être, par sa position géographique, le nœud des communications d'un vaste centre touristique englobant la région de Montana-Crans, Val d'Anniviers, Vercorin et même Loèche-les-Bains. Cette grande zone hôtelière aurait tout intérêt à s'unir pour acquérir une place de choix, face à une concurrence toujours plus puissante, auprès d'une clientèle de toutes classes, chaque année plus nombreuse, qui décide de transformer les loisirs en véritables vacances. Par la mise en commun des moyens de propagande, qui se traduisent toujours par un effort financier conséquent, hors de proportion avec les possibilités budgétaires d'une petite station ou d'un commerce privé, notre région pourrait devenir un pôle attractif beaucoup plus efficace, que si cette prospection de la clientèle était le résultat d'effets disparates.

Un office régional du tourisme ne peut en aucune manière se confondre avec l'Union Valaisanne du Tourisme, ni la concurrencer. Tandis que l'UVT défend des intérêts cantonaux sans distinction ou favoritisme pour une région déterminée, un office régional travaille pour la zone touristique qui lui est propre.

Le second but d'un office régional du tourisme à Sierre serait la centralisation de toutes les données utiles par un inventaire permanent des chambres disponibles permettant à tout instant la fourniture de renseignements précis quant aux conditions et au nombre des logements en hôtels, en chambres en chalets à disposition d'hôtels, etc.

De plus, par le truchement d'un tel organe centralisé il pourrait être plus facile, semble-t-il, de prendre des contacts utiles avec des agences étrangères de voyage, afin de les amener à accepter la réservation de notre région comme étape ou but de certains de leurs circuits. Des arguments ne manqueraient pas dans de tels pourparlers, si l'on songe à la beauté grandiose de certains de nos sites, qui produisent toujours sur le visiteur un enchantement et un étonnement continu, lesquels bénéficient de voies de communications rapides, permettant le passage de très gros véhicules. Pensons à Montana-Crans, à Cry-d'Err que le téléphérique met à quelques minutes de la grande station, pensons à Grimentz, à Zinal, à St-Luc, etc.

Etant donné tous les avantages que présenterait la création d'un tel organe, notre Conseil communal se devait de favoriser une telle initiative en décidant certains crédits dans ce but, et il ne nous reste qu'à souhaiter à l'Office Régional du Tourisme de voir bientôt le jour, pour une féconde activité.

De tout un peu

ALLO !... DU SABLE

La dernière chute de neige a rendu la chaussée extrêmement glissante et dangereuse pour la circulation dans notre ville de Sierre. Les services publics ont, dès que possible, procédé au sablage de nos rues. Toutefois nous avons été étonnés que cette opération se soit arrêtée au Sud du Bourg, aux points suivants : Locanda pour la route de Sierre-Chippis, Marais d'Ignage, un peu plus bas qu'Uségo, et nouveau cimelière pour la route des abattoirs... à en croire que Sierre s'arrête là et que les habitants et contribuables de Sous-Géronde et le trafic en direction des usines de Chippis, est sans importance.

ROUTE USEGO

La construction de la route reliant le quartier de Lamberson à Uségo a commencé. Il s'agit d'une artère d'un peu plus de cent mètres, dont le principal avantage est de rapprocher notablement ce quartier excentrique du centre de la ville.

QUARTIER DE MURAZ

Il y a deux ans la municipalité procédait à l'expropriation d'un très ancien immeuble au centre du village, appartenant à MM. Savioz et Salamin, et le démolit, pour éclaircir un tout petit peu cet endroit, où les bâtiments se chevauchaient littéralement.

En complément de la démolition, la municipalité a décidé de procéder à l'érection d'une petite place sur les fondements de l'ancienne maison.

ERREURS TECHNIQUES ET CONSEQUENCES

Il paraîtrait normal que lorsque nos services techniques procèdent à une démolition d'immeuble, ils prévoient les conséquences qui peuvent en découler pour la commune et pour l'embellissement de nos rues.

Il ne semble pas que toutes les précautions aient été prises lors de l'érection de la place de Glarey, où la façade ouest du Café d'Anniviers présente encore aux transitaires de la route Lausanne-Brigue toutes les traces d'un cataclysme, qui se serait produit à proximité.

Dans un autre cas, celui de la démolition d'une grange attenante à l'ancien immeuble Lehner-Truffer à Glarey également, le propriétaire a eu un beau jour la désagréable surprise de se trouver dans l'obligation de cuisiner en plein air, toute une paroi de son bâtiment s'étant effondrée en même temps que la démolition.

Comme l'immeuble tenait plus du taudis que d'une habitation normale et que la réparation aurait coûté davantage que la valeur intrinsèque de la maison, la commune l'expropria et dut acheter un nouveau logement à l'inté-

ressé, contre lequel une hypothèque légale fut prise couvrant partiellement la différence de valeur.

Ce cas est réglé, mais celui du Café d'Anniviers ne semble pas encore avoir trouvé un épilogue, mais dans les deux cas la commune y laisse des plumes.

PROJETS DE ROUTE

Le Conseil communal a également adopté un tracé définitif d'une route sous le quartier de Muraz, devant relier la route de Montana à la route de Villa, à la hauteur de la menuiserie G. Salamin et fils.

Certains travaux sont également décidés pour l'amélioration de la route de Marais d'Ignage, en continuation de la route de Sous-Géronde.

Nous reviendrons prochainement plus en détail sur ces décisions.

Des faits regrettables

Des rumeurs ayant circulé en notre ville à propos de sévices graves, suivis de lésions, qu'auraient eu à supporter des enfants des écoles, de la part de membres du personnel enseignant, nous croyons de notre devoir de stigmatiser comme il convient de tels procédés.

Certes, nous comprenons que parfois des maîtres ou des maîtresses puissent perdre le contrôle d'eux-mêmes face à l'impertinence, inconscience ou non, d'un élève, mais lorsque de tels actes se répètent, il y va de la tranquillité des parents, qui peuvent se demander, si des éducateurs ont toujours à l'esprit et au cœur une conception saine de la fonction qu'ils exercent. Cette fonction, que nous aimerions appeler vocation, terme que nous réservons volontiers à l'égard de la pulpart des personnes chargées de l'enseignement, est trop souvent dévaluée par des moeurs que la réalité oblige de constater.

Pourtant, il ne s'agit pas ici de dramatiser une situation provoquée par des faits, qui demeurent, nous le précisons, très insolites. Néanmoins, il ne faut pas oublier que l'éducation scolaire complète dans une large mesure celle que l'enfant reçoit dans sa propre famille, et des punitions corporelles, lorsqu'elles dépassent certaines normes, peuvent avoir des conséquences désastreuses sur le comportement futur d'un adolescent. Cherchant à s'expliquer et à comprendre les raisons d'un châtiement trop sévère, celui-ci risquera de mépriser ou de haïr son auteur, et le danger est grand, qu'il s'ensuive un complexe le portant à supposer, que tout supérieur est pour lui un ennemi en puissance.

Nous sommes certains, qu'aucun maître ne croit que de tels moeurs sont une voie normale à une saine édu-

cation, et nous formulons ici le vœu exprès, que ces cas soient des exceptions malheureuses à bannir désormais.

Pour les parents, que ces rumeurs aient pu alarmer, nous précisons que dernièrement le Conseil communal a eu à s'occuper de ces questions, et que par une circulaire adressée à tout le corps enseignant, il a rappelé aux intéressés leurs devoirs, en les informant qu'à l'avenir des sanctions seraient prises.

Agriculture

Au début de novembre, notre municipalité a décidé de donner son accord de principe à l'organisation de traitements collectifs recommandés par la station cantonale de Château-Neuf. La commune participera à l'action, mais celle-ci devra être organisée par les intéressés eux-mêmes.

De tels traitements collectifs ayant été organisés par la commune voisine de Chippis, les résultats en furent remarquables par l'abaissement du prix de revient par rapport au coût de ceux-ci sur le plan privé; c'est là une conséquence logique d'achats en commun des matières premières d'abord et d'une très grande économie de temps et de main-d'œuvre ensuite, par un travail rationnel, généralisé et mécanique, moyens qui ne sauraient être retenus sur le plan personnel dans notre campagne encore beaucoup trop morcelée.

Plus loin sur le chapitre de l'agriculture, il nous revient que le Conseil communal a décidé l'étude technique de la route vicinale des « Corles » devant joindre le Nord des « Grand-prés » à la région de Signinier.

Chronique sportive

HOCKEY SUR GLACE

Premier match de championnat à Sion

Sion - Saas Fee 7-1

(2-0, 5-0, 0-1)

Glace en parfait état, 1500 spectateurs.

Sion : Zufferey : Guay, Blaser ; Rossier M. ; Romailier, Rossier J.-B., Berthouzo ; Zermatten, Debons, Zuchuat ; Imboden, Dayer.

Saas-Fee : Andenmatten, Supersaxo U., Bumann T. ; Bumann X. ; Imseng A., Imseng E., Bumann J. ; Mazur, Supersaxo W., Burgener.

Arbitres : MM. Exhenry (Champéry) et Voute (Montana).

Pas une seule pénalisation.

Buts : au 1er tiers : Zermatten (5e), Guay en solo (10e) ;

au 2me tiers : Guay en solo (12e), Rossier J.-B. sur passe de Dayer (14e), Zermatten sur passe de Zuchuat (17e) ; au 3e tiers : Bumann J. (10e).

A la première minute déjà, le montant vient par deux fois au secours du gardien des visiteurs ; juste de quoi mettre le public dans le coup. Puis c'est au tour de Zufferey d'être chaudement alerté.

Soudain, Zermatten surprend Andenmatten d'un centre tir. Puis c'est au tour de Guay d'effectuer un solo sur toute la longueur de la patinoire pour aller marquer le No 2.

Ce premier tiers-temps se termine sur une note assez calme, Sion vivant sur son avance et les quelques actions offensives de Saas-Fee n'étant pas de nature à inquiéter Zufferey. Guay fait surtout jouer ses hommes, auxquels il manque un brin de réussite.

L'entraîneur séduisois se distingue par des tirs à très longues portées (milieu de la patinoire), puis finit par contourner la cage adverse pour prendre le gardien carrément à contre-pied.

Les haut-valaisans se battent pourtant avec courage mais ne peuvent pas empêcher Guay de faire ce qu'il veut pas même leur entraîneur Mazur.

Les jeunes séduisois prennent goût au festival de leur entraîneur et y vont de leurs deux buts fort bien amenés grâce à des actions de bon style. D'autre part, Andenmatten sauva son camp à plus d'une reprise d'extrême justesse.

Saas-Fee garde le jeu constamment ouvert et parvient à sauver l'honneur de manière méritoire.

Le H.C. Sion remporte ainsi, une victoire aisée, qui va lui donner la confiance nécessaire pour continuer le championnat sur cette bonne lancée.

P. M.

Zermatt - Saas Fee 5-0

(2-0, 2-0, 1-0)

Ce premier match de championnat (Première Ligue) s'est joué le jour de Noël sur une glace en bon état devant 400 spectateurs et par un temps légèrement nébuleux.

Les deux équipes sont au complet, MM. Fontaine (Martigny) et König (Brigue). Il y eut une pénalisation contre Zermatt et deux contre Saas-Fee.

Malgré la netteté du score, la victoire locale ne fut pas tout ce qu'il y a de plus aisée, car Saas-Fee se défendit avec son cran habituel.

Buts : au 1er tiers : A. Biner et Cherry ; au 2me tiers : Cherry et M. Perren ; au 3me tiers : W. Biner.

Résultats

Deuxième Ligue : Viège II-Sierre II 8-1
Troisième Ligue :
Crans II-Viège III 0-5
Martigny III - Sion II 3-3

TENNIS

Le challenge-round de la Coupe Davis

Le tirage au sort pour les rencontres du challenge-round de la Coupe Davis effectué mercredi, à Melbourne, a désigné les matches suivants pour la première journée.

Mal Anderson (Australie) contre Barry Mac Kay (Etats-Unis), puis Ashley Cooper (Australie) contre Vic Seixas (Etats-Unis).

La composition des équipes de double ne sera connue qu'aujourd'hui.

Au terme de la première journée, l'Australie mène par 2 à 0 et est en passe de remporter, une fois de plus, la Coupe Davis.

TIMBRE-ESCOMPTE veut dire :

EPARGNE

Ne manquez pas de les collectionner



Banque Cantonale du Valais

Carnets d'épargne **3%**
Bons de caisse 5 ans **4%**

POUR VOS CADEAUX...

une sélection :

- Griottine
- William's
- Cognac aux œufs
- Marc de Dôle
- Triple sec
- Gd-St-Bernard
- Fine à l'orange



Chronique de Martigny

Une grande équipe de Paris à Martigny

Disons sans retard qu'il s'agit de l'ACBB, équipe semi-professionnelle de hockey sur glace, formée et dirigée par le grand sportif parisien, M. Pottin. Cette équipe comprend quatre Canadiens et deux internationaux français. Les premiers portent les noms réputés de Laliberté (ex-La Haye et... Young Sprinters), Cruischant (ex-Berne), Gélinas et Pelletier (ex-Chamonix et Lyon).

L'ACBB n'est pas inconnu des sportifs romands puisqu'elle eut l'occasion de jouer, en début de saison, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds et d'y récolter deux beaux succès, lesquels situent bien la valeur de l'équipe parisienne.

Or, c'est avec cette grande formation que le HC Martigny a conclu un match-exhibition pour lundi soir 30 décembre. Pour l'ACBB ce sera la première rencontre d'une tournée en Suisse qui la conduira notamment à Zurich. Désireux de présenter à son public un beau spectacle, équilibré autant que possible, Martigny se présentera avec le précieux renfort d'un Canadien bien connu dans la région.

A lundi soir : Martigny-ACBB Paris!

Ski-Club

Les membres inscrits pour la sortie à Courchevel doivent confirmer leur inscription en versant 10 fr. pour le prix du car, chez Bruchez S.A. ou chez le chef de course.

Il est recommandé de verser en même temps le prix de pension et logement : 10 fr. en chambre et 8 fr. en dortoir. Dernier délai d'inscription, samedi 28 décembre.

Carte du S.C.M. indispensable.

SAINT-SYLVESTRE à L'HOTEL KLUSER

C'est le formidable orchestre « Philipp/Son (5 musiciens avec chanteur et chanteuse) qui conduira le bal du 31 décembre. Il sera précédé d'un souper-réveillon très soigné, de quoi satisfaire les gourmets les plus exigeants. Cotillons, Ambiance « Kluser ». Réservez vos tables, s. v. p.

Harmonie

Ce soir vendredi, répétition générale à 20 h. 30. Présence indispensable.

Bonne chère et bonne humeur

à l'Hôtel du Gd-St-Bernard

C'est sous ce double signe que la sympathique direction de l'Hôtel du Gd. St. Bernard place les fêtes de fin d'année, soit le Réveillon de Sylvestre et le dîner du Jour de l'An. Un excellent orchestre de cinq musiciens entretiendra l'ambiance de gaieté qui préside toujours aux parties gastronomiques de cet établissement à la réputation si solidement établie.

On est prié de réserver sa table.

Noël scolaire

Selon une tradition qui doit être maintenue, les élèves des classes primaires de Martigny-Ville envahissaient lundi 23 crt. dans leurs coins les plus cachés la grande salle du Casino-Etoile mise gracieusement à leur disposition par M. Emile Felley. Un magnifique arbre de Noël illuminé donnait un air de fête tout à fait de circonstance. Après le chant d'introduction « Voici Noël » interprété par la masse des participants, Me Victor Dupuis, président de la commission scolaire et M. le Rd. Prieur Clivaz adressèrent aux enfants leurs vœux et leurs conseils et rappellèrent le sens profond de la fête de la Nativité. Puis ce furent successivement les rondes et chansons mimées qui furent vivement applaudies avant que divers documentaires et films comiques ne mettent la salle en délire. Il y a lieu de souligner le beau geste de M. Emile Felley, directeur du Casino-Etoile, qui a offert à tous les enfants le cornet dit de Noël comprenant friandises et autres douceurs.

AU MIKADO

Du 28 décembre au 1er janvier, tous les jours, en matinée et en soirée, danse avec de Rock all Star « Bob Thierry ». Au piano : Jack Clarens. - Il y aura de l'ambiance, des jeux et cotillons.

MARTIGNY-BOURG

Montre en or

Nous apprenons avec plaisir que M. Elisée Vallotton vient de recevoir de l'Usine d'Aluminium à Martigny-Bourg la montre en or pour 25 ans de bons et loyaux services.

Nos félicitations.

Entre Noël et Nouvel-An, chez Pfister-Ameublements SA!

Les fiancés et amateurs de meubles auront l'intéressante possibilité de visiter, en toute quiétude, pendant les jours de congé de Noël et Nouvel-An, la plus riche et la plus belle exposition de Lausanne chez Pfister-Ameublements S. A., Montchoisi 13.

Les merveilleux nouveaux modèles 1958 vous enthousiasmeront! Prix avantageux et conditions de paiement favorables. — Profitez vous aussi de cette invitation et accordez-vous le plaisir d'une visite inoubliable à notre magnifique exposition!

Le 2 janvier, notre fabrique-exposition à Suhr est ouverte toute la journée



Vos Vœux

Pour vos vœux de Nouvel-An, le moyen le plus pratique en même temps que le moins coûteux pour atteindre tous vos clients, amis et connaissances, est sans contredit l'insertion d'une annonce sous la rubrique **Souhaits de Bonne Année** dans

„Le Confédéré“

Nous acceptons, aux mêmes conditions, la même annonce pour tout autre journal valaisan qui vous intéresserait.

TARIF

pour grandes et petites cases :

Simple case
Prix : Fr. 6.-

Double case
Prix : Fr. 12.-

Adressez vos ordres et toutes demandes de renseignements à

PUBLICITAS Sion et Martigny

Tél. 2 12 36

Tél. 6 10 31

Le Docteur

Bernard ZEN-RUFFINEN

SPECIALISTE F. M. H.

en Chirurgie et en Urologie

Ancien chef de clinique du Service de Chirurgie de l'Hôpital Cant. de Lucerne (Dr A. Lehner)

Ancien assistant à l'Hôpital des Bourgeois de Bâle (Service Universitaire de Chirurgie et d'Urologie du Professeur H. Heusser et Service Universitaire de Chirurgie du Professeur R. Nissen).

Ancien assistant des Hôpitaux de Sierre (Dr J. Burgener) et d'Uznach (Dr F. Schönenberg).

reprind

dès le 2 janvier 1958

le cabinet de consultation

de feu Monsieur le Docteur Georges de LAVALLAZ, à Martigny

Consultations tous les jours (jeudi exc.), de 10 à 12 h., ainsi que sur rendez-vous

Téléphone N° (026) 6 15 10

Sportifs

abonnez-vous au „Confédéré“



Nous cherchons pour l'usine électrique de Barberine (Le Châtelard VS)

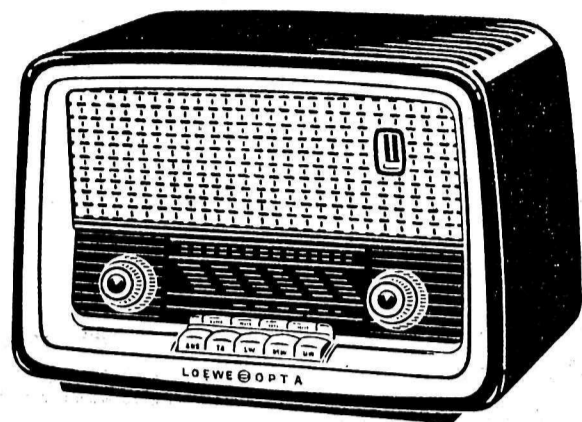
deux électriciens

ou
mécaniciens-électriciens

ayant fait un apprentissage complet (certificat de capacité) et quelques années d'activité pratique. Logement de service à disposition.

S'adresser par lettre autographe, avec curriculum vitae et copie de certificats pour le 13 janvier 1958 au plus tard à la Division des usines électriques CFF à Berne.

Son succès sera le vôtre...



Loewe-Opta Fr. 310.-

(20 francs par mois)

ÉLECTRA

Radio-Télévision, rue des Remparts, SION - Tél. 2 22 19.

Belle viande fraîche

Belle viande hachée, depuis le kg. Fr. 3,20
Morceaux choisis pour salaison le kg. Fr. 4,50
Dès 10 kilos, demi-port payé.
Une carte postale suffit.

Boucherie Chevaline, Renens / VD
R. CHAMBRIER.

Machines à laver d'occasion

complètement revisées avec garantie, dès fr. 200.-.

Renseignements par téléphone 028 - 7 31 69. - Eugen Hofer, Môtrel.

Grand assortiment de CARTES DE VISITE

modernes

Livraison rapide

Imprimerie Montfort

Tél. 6 11 19

Martigny

52

ALIX ANDRÉ

Un mariage sans importance

Celle-ci visiblement troublée par cette visite imprévue, pria néanmoins Gilda de s'asseoir dans l'un des fauteuils. Puis, elle s'appêta à regagner sa machine, non sans avoir dit :

— Je suis la secrétaire du docteur, madame. Si je puis vous être utile, en attendant.

La jeune femme se tenait encore debout les yeux errant sur les murs blancs où se détachaient quelques belles marines de couleurs vigoureuses, seul luxe du lieu.

— En attendant quoi ? interrogea-t-elle les sourcils froncés.

— La venue du docteur madame.

— Je vous remercie, mais cette venue ne saurait beaucoup tarder si vous allez prévenir immédiatement M. Gramont de ma présence.

— Je le regrette, c'est impossible. Le docteur opère en ce moment.

Bien que visiblement embarrassée et désolée, la secrétaire parlait sans hésitation. Elle dut s'éloigner de quelques pas pour répondre à la sonnerie du téléphone, et prit récepteur en main, diverses notes sur un bloc de papier. Lorsqu'elle reposa ce dernier sur la table, Gilda interrogea d'une voix brève :

— Devrai-je attendre longtemps ?

— Je ne le pense pas, madame. Deux interventions seulement étaient prévues pour ce matin. Je vais tout de même demander là-haut qu'on prévienne le docteur dès que la seconde sera terminée.

« Là-haut » devait désigner les régions voisines de la salle d'opération. La secrétaire quitta la pièce, et Gilda le visage

contracté, attendit immobile, son retour.

Maintenant qu'elle se trouvait seule, les bruits intérieurs lui parvenaient mieux. Disciplinés, étouffés, ils dénotaient pourtant la vie de la clinique, une vie tout à la fois discrète et ardente, avec tout ce qu'elle comportait de perpétuelle lutte contre la souffrance et le mal.

La jeune femme s'avança vers le bureau et laissa son regard errer sur les papiers qui le surchargeaient. Mais ce désordre était impersonnel. Il n'évoquait en rien Patrice ; seulement la hâte et le manque de loisir d'un homme dont toutes les heures sont pleines, utiles, chargées ; dont toutes les minutes comptent dans leur brièveté. Le véritable domaine de Gramont n'était pas cette pièce où chaque matin et soir, le jeune homme ne faisait que passer quelques instants. Il se trouvait ailleurs, entre les murs des salles d'examen et d'opération.

La secrétaire revint. Elle assura Gilda que le docteur serait prévenu dès que possible, puis s'installa de nouveau devant sa machine à écrire.

La jeune femme s'assit enfin. Elle se sentait lasse, tout à coup, et il lui parut que la fièvre battait dans ses artères. Sa main bandée la faisait légèrement souffrir, mais la pensée ne l'effleura pas qu'elle avait imprudemment agi en quittant la maison.

Le bruit rapide et monotone des touches la berçait, souvent interrompu, cependant par la sonnerie du téléphone ou l'entrée de quelqu'un dans le bureau. Avec patience la secrétaire arrêta sa machine, décrocha le récepteur ou allait ouvrir la porte, répondait dans un cas comme dans l'autre, puis se remettait au travail. Par deux fois la réponse qu'elle fit à d'invisibles auditeurs fut la même : la clinique était pleine et l'impossibilité de prendre d'autres malades absolue. En ce moment les urgences même ne pouvaient être, faute de place, acceptées.

UN MARIAGE SANS IMPORTANCE

53

La matinée était assez avancée lorsque Patrice parut. Il était vêtu d'une blouse blanche, aux manches relevées au-dessus du coude, et encore coiffé du calot nécessaire aux opérations. Était-ce la tension nerveuse d'un travail particulièrement difficile qu'il venait d'accomplir ? Son visage portait des traces de fatigue. Il était même assez sombre, et les yeux bleus avaient perdu leur douceur et leur clarté.

A son entrée, la secrétaire s'était levée. Avant même de saluer sa femme, Gramont lui indiqua le téléphone :

— Débranchez l'appareil, Mme Mauban, et emportez-le. Vous prendrez les communications dans la salle d'attente du premier étage.

Elle fit ce qu'il demandait et se retira. Alors seulement le jeune homme se tourna vers Gilda :

— Comment êtes-vous venue ? interrogea-t-il avec une inhabituelle brusquerie.

— En voiture, naturellement.

— Qui conduisait ?

— Moi.

Elle avait beau ne pas s'attendre à un chaleureux accueil, la jeune femme éprouvait quelque surprise du ton comme de l'attitude son mari. Elle n'en trahissait rien, cependant, et, toujours sagement dans le fauteuil de cuir, tournait vers Gramont un visage impassible.

— Vous saviez, je suppose, que vous commettiez une imprudence ? interrogea-t-il.

— Comment l'aurais-je su, et qui me l'aurait dit ?

— Votre bon sens.

— Le bon sens consiste, lorsqu'on est malade ou blessé, à venir chercher des soins là où on les peut trouver.

Tout en parlant, Patrice avait fait quelques pas. Il s'arrêta aux derniers mots de sa femme et releva la tête avec une sorte de violence.

— Des soins ! répéta-t-il. Il ne tenait qu'à vous d'en recevoir, ce matin, avant mon départ. Mais, lorsque je me suis présenté à la porte de votre chambre, Mlle Arnaud, que j'ai croisée dans le couloir, m'a prévenu que vous dormiez et affirmé qu'il était préférable de ne point vous déranger. J'ai interprété ses paroles comme une consigne donnée par vous, et n'ai point insisté.

Sans remarquer l'étonnement que trahissait le visage de Gilda, il continua à avancer jusqu'à son bureau, auquel il s'appuya des deux mains, faisant face à sa compagne.

— Voici bien la première fois de ma carrière qu'un reproche de cet ordre m'est adressé, remarqua-t-il avec amertume.

Puis, haussant les épaules :

— Au fait, cela n'a aucune importance. Mais soyez rassurée, Gilda. Si je vous avais su en danger ou, du moins, si votre accident eût nécessité ces soins que vous me reprochez d'avoir négligés, ni Mlle Arnaud ni vous-mêmes n'auriez eu le pouvoir de m'éloigner. Seulement, sachez-le, après des points de suture, une blessure doit rester ainsi plusieurs jours sans être ni examinée ni touchée. A condition, bien entendu, que le malade ne s'expose point à la voir se rouvrir. Aussi, ce matin, ma visite eût-elle été plus courtoise que médicale.

Il s'interrompit, les yeux pensivement attachés à la jeune femme, et constata sans colère.

— Je n'ai, de ma vie, rencontré un être dont l'orgueil approchât le vôtre !

Gilda ne releva pas ces paroles. Ainsi cette indifférence, cette négligence qui l'avaient si profondément blessée, n'étaient qu'apparentes. Elles avaient pour origine la trop grande sollicitude d'Inès. Pauvre Inès, qui veillait sur elle avec tant de tendresse.

Noëls tragiques

Un pétard dans un grand magasin

Une violente explosion s'est produite dans un grand magasin de la métropole argentine lorsqu'un pétard sauta et mit le feu au rayon des articles pour feux d'artifice.

Le bâtiment a été complètement détruit. Six personnes ont déjà été retirées des décombres, mais la police craint que la liste des victimes ne s'allonge.

Six ouvriers tués

Six ouvriers qui travaillaient sur la rive d'un canal, près de Saragosse, ont péri dans un éboulement. Les camarades des six hommes ensevelis ont tenté pendant plusieurs heures de les dégager mais lorsqu'ils y sont parvenus ceux-ci avaient cessé de vivre.

Graves inondations à Ceylan

Cent cinquante mille personnes sont sans abri à Ceylan à la suite de graves inondations. Dix-neuf personnes ont perdu la vie lors d'un éboulement. La circulation a dû être complètement interrompue en certains endroits.

Accident mortel à un passage à niveau

Une auto s'étant engagée sur un passage à niveau non gardé à Trimbach, a été happée par le train et projetée de côté. Le conducteur a été blessé et la personne qui se trouvait à ses côtés, M. Robert Fuerst, 60 ans, a été mortellement blessée.

Tragique fin d'un bûcheron

M. Fernand Racine, 62 ans, bûcheron habitant Cerneux-Péquignot, a été pris sous un sapin et tué sur le coup.

Brûlée vive

En voulant allumer les bougies d'un arbre de Noël, en l'absence de sa mère, une fillette de 9 ans, habitant Fourmies (Nord), a mis le feu à ses vêtements et, grièvement brûlée, est décédée après d'atroces souffrances.

Violent incendie en Pennsylvanie douze blessés

Douze personnes ont été blessées dans un violent incendie qui a détruit un immeuble de quatre étages non loin de l'immeuble du parlement de l'Etat de Pennsylvanie.

Trois personnes ont dû sauter dans les filets tendus par les pompiers. L'une d'elles, un homme de 31 ans, était transformé en torche vivante lorsqu'il s'est élancé dans le vide.

Mort sur la route

M. Georges Felber, 59 ans, instituteur à Happerswil (Thurgovie) a été trouvé mort sur la route. On suppose qu'il a fait une chute de vélo, à la suite d'un malaise.

Un motocycliste tué

M. Vincent Wicht, 48 ans, habitant Autigny (Sarine) rentrait à moto à son domicile. Sa machine dérapa et alla se jeter contre un poteau.

M. Wicht a eu le crâne fracturé et décéda quelques minutes plus tard.

SPECTACLES

Au Cinéma ETOILE

Un véritable gala de fin d'année. Jusqu'à dimanche 29 (Dim. : 14 h. 30 et 20 h. 30) :

Un film grandiose — passionnant — Un vibrant plaidoyer en faveur de la paix : **LES AILES DE L'ESPERANCE**, avec Rock Hudson et Martho Hyer. Ce film est basé sur l'histoire vécue d'un pasteur devenu pilote. L'œuvre, dont le sujet se situe en Corée, montre d'impressionnants combats aériens et conte l'histoire d'un groupe de petits orphelins adoptés et sauvés par des aviateurs américains. « Les ailes de l'espérance » — Un film en cinémascope et en technicolor — Un film qui vous touchera profondément.

Attention ! Dimanche à 14 h. 30 : Enfants (dès 12 ans) admis (Prix habituels - Déclassements).

Dimanche 29, à 17 h. et dès lundi 30 et mercredi 1er janvier (14 h. 30 et 20 h. 30) :

(Mardi 31 : Relâche - Bal de St-Sylvestre).

Un film gai — Un film qui vous fera rire à gorge déployée : **LES DEUX FONT LA PAIRE** (ou « Le mort en fuite »), avec l'irrésistible équipe : J. Richard, Jean-Marc Thibout, Pasquali, Pauline Carton et Alice Tissot. — Personne ne versera de larmes pour la victime... si oui ! ce sera des larmes de rire !!!

Cinéma REX, Saxon

Jusqu'à dimanche 29 :

Un hallucinant drame de la mer — Le cas le plus tragique qui puisse se poser à une conscience humaine : sur l'ordre du Capitaine, 14 survivants d'un naufrage doivent périr... **POUR QUE LES AUTRES VIVENT**. Ce film âpre et poignant permet à Tyrone Power d'interpréter le plus grand rôle de sa carrière, avec Mai Zetterling et Lloyd Nolan. L'intensité dramatique va crescendo avec toute la violence, la brutalité d'un réalisme sans concession... C'est face à des circonstances exceptionnelles que les vraies personnalités apparaissent, que les passions éclatent, que le comportement instinctif de chacun surgit sans nuages ! « Pour que les autres vivent » — âpre et brutal comme l'océan déchainé.

AU CORSO

Dans le cadre de ses galas de fin d'année, le Corso présente un western prodigieux : **JESSE JAMES, LE BRIGAND AIME**, avec Robert Wagner, Jeffrey Hunter et Hope Lange...

Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30). Location : 6 16 22.

Attention : Une bonne nouvelle : dès lundi 30, à la demande générale : **LA GRANDE BAGARRE DE DON CAMILLO**, avec Fernandel et Gino Cervi.

CINEMA D'ARDON

LA VIE EST BELLE

Comme introduction ou complément à la Patronale, il vous sera donné d'applaudir aux exploits des populaires amateurs, vedettes de la Radio-Télévision française : Roger Pierre, J. Marc Thibault, Colette Ricard, Véronique Zuber, Noël Roquevert, etc. dans une comédie de la plus haute fantaisie, où de grâce ou de force vous devrez convenir que... La Vie est belle... — Samedi 28, dimanche 29, à 20 h. 30.

Vente aux enchères

Les Hoirs de Clotilde Lovey, épouse de Gottlieb Müller, à Montreux, vendront aux enchères publiques qui se tiendront au Café Central à Vers l'Eglise Fully, le samedi 28 décembre 1957, à 19 heures, une parcelle à nature de fraisière arborisée, sise en bordure de la route du canal Saillon-Fully, Fol. 30, No 4, Insarce, portion de 2.579 m².

Les prix et conditions seront communiqués à l'ouverture de l'enchère.

Arthur Bender, notaire.

Monsieur Marius CARRUPT

Madame Marius CARRUPT-MICHELLOD, à Leytron ; Monsieur Louis CARRUPT, à Léopoldville, Congo Belge ; Monsieur et Madame Yves CARRUPT-MICHELLOD et leur fille Joëlle, à Leytron ; Monsieur Hervé CARRUPT, à Leytron ; Madame veuve Maurice CARRUPT-CRITTIN, à Chamoson ; Monsieur et Madame Marcel CARRUPT-DE-LALOYE, à Chamoson ; Monsieur Henri CARRUPT-CARRUPT et familles, à Chamoson, Bulle, Sion, Martigny ; Monsieur Julien CARRUPT-CARRUPT et famille, à Chamoson ; Le Dr et Madame Léon RIBORDY-MICHELLOD et familles, à Riddes, Lausanne et Villars ; Monsieur et Madame Tell DIEPOLD-MICHELLOD, à Sion ; Mademoiselle Marthe MICHELLOD, à Leytron ; Monsieur et Madame Albano SIMONETTA-MICHELLOD et leurs enfants, à Martigny-Bourg ; Mademoiselle Clarys RIONDET, à Collombey ; tous les parents et familles alliées à Chamoson, Leytron, Saxon, Collombey, Sion, Sierre, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Marius CARRUPT

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu à Leytron à l'âge de 65 ans, après une longue et pénible maladie, supportée avec résignation et muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron le dimanche 29 décembre 1957, à 11 heures.

Selon le désir exprimé par le défunt, ni fleurs ni couronnes, mais des œuvres de charité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La Société de musique « La Persévérance » de Leytron a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Marius CARRUPT

ancien Directeur

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Madame Emile SAUTHIER et famille, à Charrat

très touchées des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part, par leurs envois de fleurs et couronnes et leurs messages de condoléances. Un merci spécial à la fanfare « L'Indépendante », la classe 1892, la Société coopérative de Charrat et la Gym d'hommes.

Monsieur et Madame René Petoud

Madame et Monsieur René Regazzi-Petoud

profondément émus des marques de sympathie dont ils ont été entourés dans leur très grande épreuve, prient toutes les personnes qui les ont entourés pendant ces pénibles journées, de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Lausanne, décembre 1957.

Madame Henri SCHWEICKHARDT-METROZ

et ses enfants Angèle, Jacqueline, Louis, William, Pierre et Georges, à Saxon ; Monsieur et Madame Claude SCHWEICKHARDT-BONVIN, à Sion ; Monsieur et Madame Félix PERRIER-SCHWEICKHARDT et leurs enfants, à Saxon et Paris ; Monsieur et Madame Robert SCHWEICKHARDT-ROTH et leurs enfants, à Courte-lary, Genève et Charrat ; Madem veuve Berthe OBERSON-SCHWEICKHARDT et son fils, à Genève ; Monsieur et Madame Ulrich ROSSET et leurs enfants, à Saxon et Genève ; Monsieur et Madame Edmond SCHWEICKHARDT-MARET et leurs enfants, à Aigle ; Monsieur et Madame Joseph SCHWEICKHARDT-METROZ et leurs enfants, à Saxon et Martigny ; Madame veuve Virginie SCHWEICKHARDT-CRETTENAND et ses enfants, à Saxon et Monthey ; Les familles METROZ, REBORD, à Sembrancher, et en France ; ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Henri SCHWEICKHARDT

leur très cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection le 27 décembre, à l'âge de 68 ans, après une longue maladie, supportée avec résignation.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon le 29 décembre, à 16 heures.

Départ du convoi mortuaire au domicile du défunt.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Veille sur nous. Que ta volonté soit faite.

La famille de Maurice PUTALLAZ-GAIST à St-Pierre-de-Clages, Chamoson et Morges

remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur sympathie à l'occasion du deuil qui vient de la frapper.

Madame veuve Aristide GAILLARD à Charrat

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

Un merci spécial à la Société de Chant de Charrat.

LE PROGRAMME DE SOTTENS

Vendredi 27 décembre

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour — 7 15 Informations — 7 20 Orchestre - Premiers propos - Concert matinal - Refrains 57 — 11 00 Musique symphonique — 12 00 Chansons d'Espagne — 12 30 Une page populaire de Francis Poppy : Suite orientale — 12 45 Informations — 12 55 Entre midi et quatorze heures — 16 00 Musique et chansons non stop — 16 45 Une reprise radioscopique : La vie exemplaire de Saint-Exupéry — 17 30 Ballade pour piano et orchestre (Gabriel Fauré) — 17 45 Le micro dans la vie — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du temps

Samedi 28 décembre

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour — 7 15 Informations — 7 20 Premiers propos — 11 00 Concert varié — 12 00 Variétés populaires — 12 20 Orchestre — 12 30 Chœurs de Romandie — 12 45 Informations — 12 55 Demain dimanche — 13 30 Musique légère — 13 45 Air du Freischütz, par le ténor Richard Tauber — 13 50 Deux pages de Brahms — 14 00 Concerto en mi bémol (Vivaldi) — 14 10 Un trésor national : nos poètes — 14 30 Chasseurs de sons — 14 55 Reportage sur : Une imprimerie — 15 20 La semaine des trois radios — 15 35 Musique de danse — 16 00 En souvenir de Maurice Ravel — 16 55 Moments musicaux — 17 10 Orchestre — 17 15 Swing-Sérénade — 17 45 L'Heure des Petits Amis de Radio-Lausanne — 18 30 Cloches du pays — 18 35 Le micro dans la vie — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du temps — 20 00 Disque — 20 05 Le quart d'heure vaudois — 20 20 Refrains en ballade — 20 40 Les nouvelles aventures de Jerry Calvin — 21 30 La chasse aux mythes — 22 00 Bonnes et mauvaises rencontres — 22 30 Informations — 22 35 Entrons dans la danse.

Dimanche 29 décembre

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour — 7 15 Informations — 7 20 Concert matinal — 8 00 Cantate No 152 (J.-S. Bach) — 8 20 Sonate No 4 (Beethoven) — 8 45 Grand-messe — 9 55 Sonnerie de cloches — 10 00 Culte protestant — 11 05 L'art choral — 11 30 Le disque préféré de l'auditeur — 12 15 L'actualité paysanne — 12 30 Le disque préféré de l'auditeur — 12 45 Informations — 12 55 Le disque préféré de l'auditeur — 14 00 Feu la mère de Madame, pièce gaie — 14 40 C'est aujourd'hui dimanche — 15 15 Reportage sportif — 16 50 Mu-

sique de danse — 17 00 L'heure musicale — 18 30 Le courrier protestant — 18 40 Orchestre — 18 45 L'émission catholique — 18 55 Tambourin (Rameau) — 19 00 Résultats sportifs — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du temps — 20 45 Il ne faut pas rompre la chaîne.

Lundi 30 décembre

7 00 Concert — 7 15 Informations — 7 20 Bonjour en musique — 11 00 Musiques et refrains de partout — 11 25 Vies intimes, vies romanesques — 11 35 Suite hébraïque (Ernest Bloch) — 11 45 Piano — 12 00 Au carillon de midi — 12 45 Informations — 12 55 Et en avant : la musique — 13 35 L'Ensemble Cedric Dumont — 13 55 Femmes chez elles — 16 00 Lakmé (Léo Delibes) — 16 20 Lauda Sion salvatorem (Michel Wiblé) — 16 55 Le disque des enfants sages — 17 00 Géographie du canton Judo, causerie-audition — 17 20 Quatuor en ré majeur (Mozart) — 17 50 Image à deux sous — 18 00 Rendez-vous à Genève — 18 25 Micro-partout — 19 15 Informations — 19 25 Instants du monde — 19 45 Divertissement musical — 20 00 Enigmes et aventures : Prenez garde aux vitamines — 21 00 Mam'zelle Nitouche, opérette — 22 30 Informations — 22 35 Poésie à quatre voix — 23 05 Pour clore — 23 12 Marche de Berne.

JEUNE FILLE

ayant des connaissances d'allemand, cherche emploi dans commerce comme vendeuse

Tél. (025) 5 20 63.

PRÊTS

Depuis 40 ans nous accordons des prêts sans formalités compliquées. Réponse rapide. Discretion absolue.

Banque Procrédit Fribourg

Apportez assez tôt vos annonces au bureau du journal.

Pour accorder à notre personnel un jour de repos bien mérité, nos magasins

seront fermés jeudi 2 janvier TOUTE LA JOURNÉE

GRANDS MAGASINS A la Porte Neuve S.A. SION

Siège social à Sion.

FULLY GRANDE SALLE DU CERCLE RADICAL

Mardi 31 décembre (St-Sylvestre) dès 20 heures

et mercredi 1er janvier, dès 20 heures

BAL

conduit par le trio „Black and White“

Pour les fêtes de fin d'année toujours son véritable salé de campagne

Se recommande : FAMILLE DENIS MORET Restaurant „BELLEVUE“

route de la Forclaz sur MARTIGNY

Coiffure BELLE AMIE Permanentes flexibles et gonflantes

MARTIGNY - Tél. 6 11 18.

NORBERT & GERMAINE FAVRE

Je dispose de plusieurs TOPOLINO à vendre avec moteurs révisés. - Prix à partir de Fr. 1000.— S'adresser à Raymond Bruchez, Av. de Tourbillon 25, SION - Tél. 2 35 07 avant 10 heures.

CORBILLARD-AUTOMOBILE CERCUEILS COURONNES TRANSPORTS INTERNATIONAUX Pompes funèbres Marc CHAPPOT Martigny-Ville Tél. 026 / 6 14 13



CINÉMA CORSO
 Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30 :
JESSE JAMES
LE BRIGAND BIEN-AIMÉ
 avec Robert Wagner. En cinémascope.

AU MIKADO
 du 28 décembre au 1er janvier
 tous les jours en matinée et en soirée :
Danse avec
LE ROCK ALL STAR
„Bob THIERRY“
 au piano :
„JACK CLARENS“
 Ambiance - Jeux - Cotillons.

BIÈRE DE FÊTES



BRASSERIE VALAISANNE SION

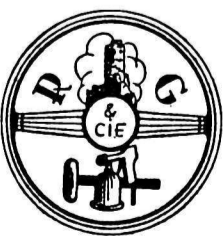
St-Sylvestre !
 Pour garnir les plats de votre Réveillon
 n'oubliez pas les produits valaisans
JAMBON - VIANDE
 séchés à l'air
 Spécialité de pâté froid



Jambon
 BOUCHERIE - SION
 Téléphone 2 10 54

Favorisez les commerçants
 qui font de la publicité dans le Confédéré

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
 TÔLERIE - PEINTURE
 GARNISSAGE



CARROSSERIE DU SIMPLON
René GRANGES MARTIGNY

JOYEUX RÉVEILLON !
 à l'Hôtel *Kluser Martigny*
 Mardi 31 décembre (Saint-Sylvestre), dès 20 h. 30
SOUPER DANSANT
 avec le formidable orchestre „PHILIPP / SON“
 (5 musiciens avec chanteur et chanteuse)
 Divers menus spéciaux - De la gaité - Ambiance sympathique - Cotillons !
 Prière de réserver vos tables à temps. - Tél. (026) 6 16 41 et 6 16 42.
 Mercredi 1er janvier (Jour le l'An) Menus soignés
Dîner de circonstance

La paresse de l'ESTOMAC
 est souvent la cause insoupçonnée de maux, tels que crampes, brûlures, flatuosités, etc. Les pilules Helvesan-4 remédient à ces maux, car elles stimulent les glandes et les muscles de l'estomac.
Helvesan-4 pilules végétales — Fr. 3.65 chez votre pharm. et drog.
 efficace — contre les maux de l'estomac !

DEMANDEZ
notre excellent bœuf salé et fumé
 le kilo : Fr. 4.—
 Boucherie O. NEUENSCHWANDER S.A.
 GENEVE, 17, av. du Mail — Tél. (022) 24 19 94

Pour vos boucheries
 Viande hachée tr. bonne qualité : Fr. 3.80 le kg. ; Quartier devant, sans os, Fr. 4.30 et 4.60 - Morceaux choisis de cuisson pour saler Fr. 5.20, 5.50 et 5.80 le kg. - Morceaux de côtes très fin pour bouillir : Fr. 2.50 à 3.- le kg. - Marchandise de 1re qualité.
Edouard Rosay
 boucherie chevaline du Marché, Sierre.
 Tél. (027) 5 16 55.

Boucherie-Charcuterie CHEVALINE
 Rue du Milieu 47
 YVERDON / VD.
 Expéditions chaque jour :
 Viande désossée p. saucisses à fr. 4.50 le kg - Viande hachée à fr. 4.- le kg - Morceaux pour saler à fr. 5.50 le kg - Bouilli, côtes plates à fr. 3.- le kg - Excellentes saucisses à cuire à fr. 4.60 le kg - Cervelats fr. -30 la pièce, depuis 10 p. fr. -25 - Salami 1er choix - Type italien - à fr. 10.- le kg - Saucissons secs fr. 9.- le kg - Saucissons vaudois - Boutefas fr. 6.- le kg. - Depuis 5 kilos 1/2 port payé. - Fermé le mercredi après-midi.
 Ch. Depierre.
 Tél. (024) 2 31 73.



Bortis
 La belle confection
 AVENUE DE LA GARE - SION

Cinéma

ETOILE Martigny
 Jusqu'à dimanche 29 (Dim. 14 h. 30 et 20 h. 30) :
 Un film grandiose... passionnant :
LES AILES DE L'ESPÉRANCE
 avec Rock Hudson et Martha Hyer.
 Cinémascope et technicolor.
 Dimanche, à 14 h. 30 : Enfants (dès 12 ans).
 Dimanche, à 17 h. et dès lundi 30 : Le plus cocasse des drames :
LES DEUX FONT LA PAIRE
 avec Jean Richard et Jean-Marc Thibault.

REX Saxon
 Jusqu'à dimanche 29 :
 Un drame poignant :
POUR QUE LES AUTRES VIVENT
 avec Tyrone Power et Mai Zetterling.

CINE MICHEL Fully
 Vendredi 27, samedi 28, dimanche 29, 14 h. 30 et 20 h. 30 :
DON JUAN
 avec Fernandel. En technicolor.
 Une comédie de la plus haute fantaisie :
LA VIE EST BELLE
 avec les populaires amuseurs, vedettes de la Radio-Télévision française : Roger Pierre, J. Marc Thibault, Colette Ricard, Véronique Zuber et Noël Roquevert.
 Samedi 28, dimanche 29, à 20 h. 30.

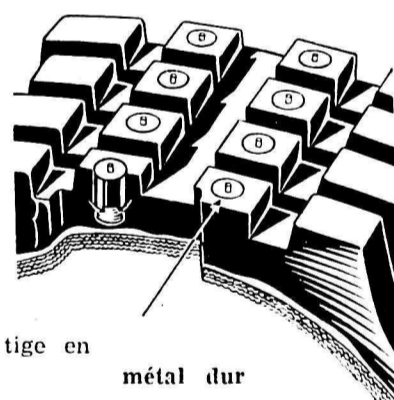
CINEMA Ardon

Réveillon de St-Sylvestre et Dîner de Nouvel-An
 à l'Hôtel du Grand-St-Bernard
 (Crettex frères)
 MARTIGNY
 Sous le signe de la
BONNE CHÈRE et de la **BONNE HUMEUR**
 Excellent orchestre de cinq musiciens
 — Prière de réserver sa table —

PATINOIRE DE MARTIGNY
 Lundi 30 décembre 1957, à 20 h. 30
PARIS
 (ACBB)
 avec ses quatre Canadiens.
MARTIGNY RENFORCÉ

AUTOMOBILISTES !

Votre sécurité Contre les dangers de dérapage :
 routes mouillées
 verglas
 neige



Une nouveauté révolutionnaire
 Adaptez à vos PNEUS

l'élément antidérapant V-7
 Breveté

à l'efficacité éprouvée 100 %
 Montage rapide

Représentant général pour le Valais :
Jean BROCCARD, route de Lausanne, SION

Tous renseignements auprès des :
GARAGE DE L'OUEST, G. REVAZ, SION
GARAGE MODERNE A) GSCHWEND, SION
GARAGE BALMA, MARTIGNY

WERMEX S.A.
 NIDAU-BIENNE
 tél. (032) 2 01 52

Ardon
SALLE DE LA COOPÉRATIVE
 29 décembre
BAL DE LA SAINT-JEAN
 avec l'orchestre « Echo du Rhigi » en première à Ardon
 1er janvier
BAL
 avec l'orchestre Michel Sauthier
 Bar - Surprises - Ambiance
 Cantine soignée

Caisse d'Epargne du Valais
 Direction à Sion, agences dans les principales localités du canton
 Nous offrons actuellement sur obligations
 à 3 et 5 ans 4 % • à 6 ans 4 1/4 %
 CES TITRES SONT À L'ABRI DES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE



Docteur Léon de Preux
 Chirurgien FMH
absent
 reprendra ses consultations le 8 janvier.

P. Burgener
 SION
 médecin-dentiste
absent
 jusqu'au 2 janvier.
 Nouvelle adresse :
 Bâtiment Helvétia,
 Pl. Banque Cantonale.

L'ACTUALITÉ VALAISANNE



ORSIERES

† Ernest Marcoz

Lundi, une foule de parents et d'amis a accompagné à sa dernière demeure Ernest Marcoz, décédé à l'âge de 75 ans. Le défunt était apparenté à Mgr Adam, évêque de Sion, car leurs ancêtres communs étaient Valdôtains. Menuisier de son état, il éleva une grande famille et il eut la chance de voir autour de lui avant de mourir de nombreux petits-enfants. Il fut l'un des premiers membres du Secours mutuel. Durant de longues années, c'était lui qui portait le drapeau de cette société aux ensevelissements des mutualistes. Le papa Marcoz était aussi membre de l'Echo d'Orny dont la bannière accompagnée de la plupart des sociétaires s'est inclinée sur sa tombe avec celle du Secours mutuel. Ernest Marcoz laisse le souvenir d'un homme travailleur, jovial, et de grand cœur. Nous présentons à son épouse, ses enfants et petits-enfants ainsi qu'à toute la parenté l'expression de notre profonde sympathie.

BOUVERET

Noël à l'Institut

L'arbre de Noël de l'Institut des sourds-muets a plus que tout autre, le don d'émouvoir. Un programme très varié, mis au point par les Sœurs au dévouement inlassable, procura à tout l'auditoire deux heures d'agréable détente. Saynetes, chants, distribution de cadeaux, vœux, rondes se succédèrent à un rythme plaisant sur une nouvelle scène inaugurée pour la circonstance.

La « Ronde de Noël », où le petit Jésus machonnait avec conviction un fêtu ou battait la mesure avec la maîtrise d'un chef d'orchestre, de même que le drame « Dent pour dent » obtinrent la faveur spéciale du public. M. Marcellin Fracheboud, président de la commission de l'Institut, clôtura en laissant parler son cœur d'apôtre. Il exprima sa gratitude à chacun et formula ses vœux de fêtes.

Charmante après-midi à l'ambiance profondément chrétienne parce que marquée du sceau de l'amour. Certainement, l'Enfant de la crèche a souri à ses amis de prédilection, les déshérités, et aux âmes charitables qui en prennent soin. Merci, Chers Sœurs et Enfants, pour votre aimable spectacle et bonnes vacances.

SAXON

Noyade tragique

Le corps de Mme Jules Dayen, 57 ans, a été trouvé dans le canal à la suite de circonstances que l'enquête établira. Il est à supposer que la malheureuse femme, cheminant de nuit à glissé et est tombée à l'eau, ce qui a causé une congestion.

Nous présentons à la famille si durement éprouvée l'expression de notre profonde sympathie.

A. T.

Ces initiales d'Aloys Theytaz se trouvaient au bas d'une impressionnante série d'injures dans un récent *Nouvelliste*, en guise de réponse à notre article « Les droits de l'homme ».

Le petit préfet du grand district de Sierre assaisonnait sa prose de noms d'animaux empruntés aux fables de La Fontaine. Il a oublié, toutefois, de parler de la grenouille et du bœuf...

Nous devons à nos lecteurs de déclarer que si nous discutons volontiers avec un contradictoire bien élevé, courttois, apportant des arguments dans la controverse, nous ne nous abaissons pas à répondre à un Aloys Theytaz.

Nous estimons et nous respectons un adversaire qui se bat la plume à la main, sur du papier-journal, mais pas un Theytaz qui se sert, lui, de papier timbré.

Pas à un « journaliste » qui a besoin des tribunaux pour soutenir sa plume embarrassée.

Pas à ce courageux anonyme signant « Civis » ses attaques contre le gouvernement valaisan qu'il qualifiait de « bloc d'une inertie considérable » et qui est devenu aujourd'hui le premier représentant de ce bloc inerte...

Sans doute « the right man in the right place » ?

Nous laissons donc, en toute sérénité, Aloys Theytaz avec le bœuf, l'âne et les autres animaux de La Fontaine qu'il cite si volontiers.

Et, comme il a le sens de la concision, nous le laissons également chercher un mot en trois lettres résumant au mieux sa sorte personnelle...

G. T.

FULLY

Affaires communales

Le Conseil communal, en séance du 18 décembre a pris les décisions suivantes :

a) Les projets d'électrification du village de Chiboz et de l'alpage de Randonnaz avec installation de purinage et restauration de la fromagerie, établis par l'ancienne administration en 1955/56, pourront être exécutés au printemps grâce à la promesse définitive du subside fédéral respectif de 20 et 25% des devis établis. Le subside cantonal se monte à 20%. La dépense totale s'élève à 56.500 fr. dont 31.000 pour l'électrification et 25.000 pour les autres travaux. La restauration de la fromagerie est en voie de finition.

b) En raison d'une sommation du Service des eaux et de l'hygiène, le nouveau collecteur d'égoûts dans l'avenue de la Gare ne pourra recevoir les égoûts des privés, sans qu'un préalable des fosses septiques soient construits.

Si les projets d'égoûts de l'Insarce et de Prévant, établis en 1955, avaient été exécutés, avec une participation des intéressés promise sur la pétition, on aurait pu se passer de construire le collecteur central. Nous ne savons qui a conseillé la profondeur de la fouille de plus de 2 m. et le calibre des tuyaux de 30 cm. de diamètre. Gare aux refoulements par suite des hautes eaux du canal Saillon-Fully, malgré le pompage des eaux de la Sarvaz !

Enfin, sous peine de voir la suppression des subsides pour l'entretien du canal Saillon-Fully, les propriétaires devront être sommés de construire les fosses septiques, même ceux qui ont déjà un égoût privé !

En attendant, c'est un collecteur pour rien auquel nul bâtiment n'est relié. Que fait la commission des S. I. dans

tout cela ? Pourquoi ce gaspillage sur le dos des usagers de l'électricité ?

c) La majorité du Conseil prévoise favorablement une autorisation de construire en faveur de M. M. C. pour la création d'une ouverture à son restaurant, le travail étant déjà effectué sans enquête préalable, sans publication au B. O. et sans que les droits d'un tiers, gravement lésés, aient été sauvegardés. Tous les responsables ont fermé les yeux sur ce passe-droit.

d) Les comptes-courants B. C. U. et U. B. S. étant épuisés par une somme de fr. 800.000, le bureau est chargé de demander une offre pour une extension des comptes d'une première tranche de fr. 300.000, en vue des goudronnages, ou autres travaux.

Les travaux de goudronnages des routes et cours des écoles, prévus au budget 1957, pour 110.000 frs., n'ont pas été exécutés, et les autres travaux, insignifiants, sont en cours. Où l'argent a-t-il pu être utilisé ? Ah ! on l'oubliait déjà, il y a la cure qui aurait coûté 125.000 frs. ! A peu près l'équivalent du fameux héritage de l'église qui ne figurait pas sur les comptes de la paroisse et dont le Conseil ignore la destination !

Après le loto atomique

Après ces deux journées-loto couronnées de succès, la fanfare « La Liberté » remercie chaleureusement ses nombreux amis.

A peine cette manifestation terminée le Cercle radical prépare déjà ses traditionnels bals du Nouvel An.

Cette année, c'est le trio Black and White, avec à la batterie le noir Johnny qui conduira la danse.

De l'ambiance en perspective.

VERNAYAZ

Mort subite

M. Séraphin Rouiller, boulanger, âgé de 42 ans, travaillait dans son magasin lorsqu'il s'affaissa brusquement. Le médecin appelé d'urgence ne put que constater le décès survenu à la suite d'une crise cardiaque.

Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

Jeunesse radicale

Les membres de la jeunesse radicale de Vernayaz sont convoqués en assemblée le dimanche 29 décembre 1957 au Café de la Croix fédérale à 11 heures. Ordre du jour : Soirée privée.

Le Comité

CHARRAT

Ça va glisser !

Avec les récentes chutes de neige notre Ski-Club local semble vouloir sortir de son sommeil estival. Les dégâts causés au blanc tapis par le célèbre « Mangeur de neige » n'ont pas de prise, semble-t-il, sur le moral de nos sportifs.

C'est ainsi que le comité convoque tous les sociétaires en assemblée générale pour ce soir vendredi, à 20 h., à la Maison de Commune. L'ordre du jour prévoit l'examen des questions administratives ; l'activité du club durant ces prochains mois sera également discutée.

Les nouveaux membres pourront adhérer à la société et seront les bienvenus.

Sortie

Le Ski-Club organise une sortie pour après-demain dimanche 29 décembre. Verbier, la jolie station bas-valaisanne sera le cadre merveilleux où évolueront les skieurs inscrits pour ce soir, vendredi, dans les magasins de la Coopérative ou à l'assemblée générale. Le tarif des inscriptions est le suivant : O. J. fr. 2.—, membres fr. 3.—, non-membres fr. 5.—.

Nous souhaitons à nos amis skieurs d'abondantes chutes de neige. Ils auront alors moult occasions de fatiguer leurs lattes...

A propos des mises de la Ville de Lausanne

S'il n'y avait pas eu d'accord de stabilisation

Les mises des vins des domaines de la Ville de Lausanne — on l'a vu dans la presse — ont permis à ceux-ci d'atteindre des prix extraordinaires (pour les blancs, de 2 fr. 91 à 6 fr. 79 le litre).

On peut se demander si de telles manifestations étaient bien indiquées en une année telle que 1957, alors que les organisations professionnelles intéressées au marché des vins font tous les efforts possibles pour enrayer la montée en flèche des prix qui se produirait immanquablement, si l'on laissait jouer librement la loi de l'offre et de la demande. Celles-ci n'auraient-elles pas dû intervenir auprès des collectivités (communes, cantons ou institutions charitables) qui ont coutume d'écouler les récoltes des domaines dont elles sont propriétaires par des mises, afin d'obtenir qu'il y soit renoncé pour cette année ? Ces enchères peuvent en effet démoriser les vigneronnes auxquels leurs dirigeants demandent de refuser les prix excessifs que certains veulent leur offrir.

Cependant, elles ont au moins un avantage, c'est de donner une idée de ce que pourrait être la physiologie du marché des vins, si cette discipline de l'organisation professionnelle n'avait pas été imposée. Il suffit pour cela de constater que les blancs de l'Abbaye de Mont ont atteint de 3 fr. 39 à 3 fr. 82, alors que le prix prévu pour les « Mont » dans l'accord est de 1 fr. 69, et que ceux d'Allaman ont atteint 2 fr. 91 à 3 fr. 06, alors que le prix prévu pour les « Bonne Côte, classe II » dans lesquels ils rentrent, est de 1 fr. 57.

Que l'accord de stabilisation ne soit pas respecté à la lettre, c'est inévitable. N'oublions pas qu'il a dû être rédigé à la hâte, afin de pouvoir être rendu public avant les vendanges et qu'un mauvais départ du marché « 1957 » soit évité. Dans de telles circonstances, il était difficile de

Lutte contre la pollution des eaux du Léman

Depuis le début de cette année, une étude des eaux du Léman a été entreprise conjointement par la station de recherches lacustres de Thonon, l'institut d'hygiène de Genève, le service des eaux de Vevey-Montreux, le laboratoire cantonal vaudois, le laboratoire d'hydrobiologie de l'institut Galli-Valerio et le laboratoire cantonal valaisan.

En 14 points du lac et au Rhône, à la Porte du Scex, aux mêmes jours, des échantillons d'eau et de plancton ont été prélevés, à diverses profondeurs pendant les mois de mars, mai, juin, juillet, septembre et novembre. Des examens bactériologiques, chimiques et biologiques ont été faits. A la fin de la semaine dernière, les spécialistes intéressés se sont réunis au Bouveret pour faire le point de la situation.

La collaboration entre les différents laboratoires s'est révélée excellente. Un programme a donc été établi à nouveau pour l'année 1958. Ce n'est qu'à la fin de l'année prochaine que les premiers résultats pourront être publiés. Malgré les moyens limités dont disposent les différents laboratoires, les travaux entrepris constituent une importante contribution à l'étude du Léman en particulier du Rhône et des lacs en général, car ils permettent de réunir un ensemble de données qui assureront une meilleure compréhension de l'évolution de nos eaux.

Gaston Zufferey

C'est avec douleur que nous apprenons de Paris, où il se trouvait près de sa fille Christiane, artiste peintre, le décès de M. Gaston Zufferey, photographe, bien connu à Sierre, à Sion et dans le canton. Homme pacifique, doux aimant le beau et le bien, M. Gaston Zufferey était un artiste dans la plus belle acception de ce terme. Qu'il repose en paix et que sa famille veuille bien croire à nos sincères condoléances.

SALVAN : CONSEIL COMMUNAL

Dans sa séance du 21.12.57, le Conseil communal

— a approuvé le protocole de la séance du 27.9.57.

— a prononcé diverses amendes pour des infractions

a) aux règlements sur la fréquentation et la fermeture des établissements publics ;
b) aux prescriptions concernant l'âge de fumer et l'abatage des bois.

— a noté que le Conseil d'Etat accorde le droit de consolider un emprunt de fr. 80 000.—, renouvelé pour une durée de 10 ans. Le taux est fixé à 4 1/2%, et les obligations, émises au pair, seront exonérées de l'impôt communal.

— a constaté que la première coupe de la forêt des Vuagnes laissera un bénéfice d'environ fr. 23 000.— Une retenue est faite à l'entrepreneur en attendant le règlement des questions litigieuses.

— a pris connaissance d'une demande de concession pour débit de boissons alcooliques dans un dancing aux Marécottes et dans une buvette à Salvan. Un préavis favorable a été donné dans les deux cas pour des autorisations avec restrictions. Il a également été noté qu'un propriétaire de café à Salvan, ne renouvelera pas son droit d'enseigne.

— est revenu sur la visite effectuée par les Inspectorats fédéral, cantonal et d'arrondissement des forêts, à La Creusaz, pour étudier la construction de protections contre les avalanches. Il sera formulé le vœu que la piste à établir desserve au mieux le plateau de Planajeur, afin de résoudre aux besoins agricoles et touristiques de la région. Tous les travaux seront subsidiés à raison de 70% par la Confédération et de 15% par le canton.

— a fixé la participation de la Commune à l'assurance maladie infantile à fr. 2.50 par enfant.

— a décidé d'entreprendre des études pour des captations d'eau à Van et à La Tendaz.

— s'est déclaré d'accord d'étudier la possibilité d'établir des fosses pour le saut en longueur dans les cours des écoles des villages pour répondre à un vœu de l'Inspecteur cantonal de gymnastique.

— a passé commande de trois nouvelles lampes publiques, qui seront branchées sur le réseau.

— a pris la décision d'exécuter une captation au lieu dit « l'Abérier », pour assurer de l'eau en suffisance au village de Trétien en cas d'incendie.

— a demandé à l'autorité compétente de signaler, à La Bâtiaz, la hauteur des tunnels sur la route Martigny-Salvan et au TCS de poser un téléphone SOS à Gueuroz, durant la période de fermeture de l'hôtel. Il rendra aussi les cantonniers attentifs à leurs obligations de sabler les routes dès que nécessaire.

— a protesté contre un article diffamateur de la revue « l'Abeille » sur le tourisme à Salvan.

— a étudié les avantages que présente la nouvelle loi cantonale sur l'utilisation des forces hydrauliques.

— a prié l'Administration des TT de poursuivre l'installation de la cabine téléphonique aux Granges.

— a entendu un rapport de la Commission scolaire sur l'école ménagère.

— a chargé les conseillers intéressés de régler diverses questions concernant des achats de terrain bourgeoisial à Van-d'en-Bas.

— a sollicité diverses entreprises de faire des offres pour les transports mortuaires.

— a envisagé d'acheter une parcelle près de la chapelle du Trétien.

— a établi l'horaire de fermeture des établissements publics durant les fêtes.

FAITS DIVERS

● Occupé à charger de sable un camion au bord du Rhône, M. Albert Mayor, de Bramois, a été coincé par le lourd véhicule qui s'était mis à reculer. M. Mayor a été transporté à l'hôpital avec des fractures au bras et à la clavicle et des côtes enfoncées.

● A Monthey, M. Salvini, roulant à moto et un piéton, M. Jules Monnay, de Massongex, se sont rencontrés assez durement. Les deux souffrent de plaies et de contusions.

● Un incendie s'est déclaré à Venthône, dans un immeuble appartenant à M. Benjamin Fozz. C'est un locataire M. Joseph Chardon qui s'aperçut que deux pièces de la maison étaient déjà entourées de flammes. Il donna l'alarme et les pompiers de la localité et ceux de Sierre, se rendirent aussitôt sur les lieux. Après plusieurs heures d'efforts, ils réussirent à maîtriser le sinistre. Néanmoins, deux pièces avec leur mobilier, ont été la proie des flammes.